

Am a
Set. 155

L'amendement coté Am a a été adopté. Par conséquent, il porte maintenant la cote Am 14.

Am b
Set 159

L'amendement coté Am b a été adopté. Par conséquent, il porte maintenant la cote Am 15.

AMENDEMENT

Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures

PROJET DE LOI N° 42

Modifier l'article 1029.8.61.19.3 de la Loi sur les impôts tel que modifié par l'article 157 du projet de loi :

- 1° par le remplacement, au sous-paragraphe a) du paragraphe 4° des mots « à savoir » par le mot « notamment »;
- 2° par le remplacement au sous-paragraphe b) du paragraphe 4° des mots « à savoir » par le mot « notamment ».

Rejeté
SPR.